

Séance du 30 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente du mois de septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Randan, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Sandrine COUTURAT, Maire.

Convocation du 25 septembre 2025.

Ordre du jour :

- * Élection du secrétaire de séance
- * Approbation du procès-verbal de la séance du 24 juillet 2025
- * Réhabilitation de l'ancien presbytère en Mairie : choix du maître d'oeuvre
- * Tarifs publics 2026
- * Personnel communal :
 - suppression et création de postes
 - mission assistance retraite avec le Centre de Gestion du Puy-de-Dôme
- * Convention avec la Commune de Bas-et-Lezat : cantine scolaire 2025/2026
- * Constitution de la commission intercommunale d'aménagement foncier
- * Communauté de Communes Plaine Limagne : convention de mise à disposition de locaux
- * RPQS 2024 :
 - rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif
 - rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif
- * Dénomination de l'École de Randan
- * Devis Envinov
- * Informations du Maire sur les décisions prises
- * Comptes rendus des commissions de la Communauté de Communes Plaine Limagne et des commissions municipales
- * Questions diverses.

Présents : Mme COUTURAT, Mme FARGEVIEILLE, M. MATHILLON, Mme CALIMÉ WATIEZ, M. GRELET, Mme PEREZ, M. GAYET, Mme CHANEBOUX, M. MARCHE,

Absents excusés : M. VIALARD (procuration à M. MATHILLON) Mme COMBETTE (procuration à Mme COUTURAT), Mme MATHÉ (Procuration à Mme CALIMÉ WATIEZ), Mme BERGER, M. REMONDIN,

Absents : M. MASSERET, M. BARRIER, M. FABRE, M. GRINDEL,

Secrétaire de séance : /

Département du Puy-de-Dôme – Commune de Randan

Séance du 30 septembre 2025

1- DCM 42_2025 - Quorum non atteint séance du 30 septembre 2025

Présents : 9 Votants : / Pour : / Contre : / Abstention : /

Conformément à la convocation du 25 septembre 2025, le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 30 septembre 2025 à 20 heures dans la salle du Conseil Municipal, avec pour ordre du jour :

- 1- Élection du secrétaire de séance
- 2- Approbation du procès-verbal de la séance du 24 juillet 2025
- 3- Réhabilitation de l'ancien presbytère en Mairie : choix du maître d'oeuvre
- 4- Tarifs publics 2026
- 5- Personnel communal :
 - suppression et création de postes
 - mission assistance retraite avec le Centre de Gestion du Puy-de-Dôme
- 6- Convention avec la Commune de Bas-et-Lezat : cantine scolaire 2025/2026
- 7- Constitution de la commission intercommunale d'aménagement foncier
- 8- Communauté de Communes Plaine Limagne : convention de mise à disposition de locaux
- 9- RPQS 2024 :
 - rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif
 - rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif
- 10- Dénomination de l'École de Randan
- 11- Devis Envinov
- 12- Informations du Maire sur les décisions prises
- 13- Comptes rendus des commissions de la Communauté de Communes Plaine Limagne et des commissions municipales
- 14- Questions diverses.

Le Maire informe que le quorum n'étant pas atteint, la réunion est reportée, avec le même ordre du jour, sans exigence de quorum au vendredi 3 octobre 2025 à 20 heures, dans les locaux de la mairie, 11 place de la mairie – 63310 RANDAN.

Table des délibérations :

DCM 42_2025	Quorum non atteint séance du 30 septembre 2025
-------------	--

Séance du 30 septembre 2025

Tableau des signatures :

NOM	SIGNATURE	NOM	SIGNATURE
COUTURAT Sandrine		FARGEVIEILLE Emmanuelle	
MATHILLON Jean-Jacques		CALIMÉ WATIEZ Brigitte	
GRELET Thierry		PEREZ Nicole	
GAYET David		CHANEBOUX Sandrine	
MARCHE Sébastien			

